# Comité de village de Taussat

# Compte rendu de la réunion du 5 mars 2019

#### Présents:

Madame Marie Mercier, Madame Nathalie Barran-Darcos, Madame Françoise Chartier-Beis, Madame Béatrice Aurientis (référente Mairie).

### Absent excusé:

Bernard Thoison

#### 1- Compte rendu de la réunion avec les commerçants de Taussat :

Les commerçants sont globalement satisfaits des différentes propositions faites par la Mairie : installation de la signalétique en approche de Taussat, mise en place d'une association de commerçants (à discuter).

#### 2- Fête du 15 août 2019:

- ⇒ 14/08 : Télélanthon ne fera pas le vide grenier qui est reporté au 17/08 organisé par l'association TAUSSAT Village
- ⇒ 14/08 soir : l'association TAUSSAT Village souhaite faire un cinéma en plein air (modalité à définir)
- $\Rightarrow 15/08$ :
  - \*Messe: lotissement du Vieux Port
  - \*Apéritif du midi proposé par la Mairie, lotissement du Vieux Port
  - \*Pique-nique citoyen organisé par le Comité de Village (chacun apporte son repas, partage possible), lotissement du Vieux Port
  - \*Sandwichs, buvette, lotissement du Vieux Port
  - \*Jeux du Cœur du Bassin organisés par le Comité des Fêtes, lotissement et plage du Vieux Port
  - \*Concours de châteaux de sable organisé par l'association TAUSSAT Village
  - \*Baby-foot, place de Courcy
  - \*En soirée, récompenses des différents jeux place de Courcy
  - \*Marché de nuit
  - \*Pique-nique des Pantalons Rouges (organisé par l'association TAUSSAT Village)
  - \*Feu d'artifice

#### 3- Camping-cars:

Les commerçants souhaitent que leur stationnement soit maintenu au même endroit.

## 4- Place de Courcy:

Les arbres sont conservés.

Les places de stationnement seront en calcaire.

La fontaine sera remise en état.

Le prolongement de la rue Guy Célérier sera aménagé avec une piste piétons/vélos.

Des jeux pour enfants seront éventuellement mis en place.

# 5- Cabane des Artistes :

Les travaux vont commencer au deuxième semestre 2019. Elle sera le lieu d'expositions.

## 6- Eglise:

L'Evêché a accepté de vendre à la Mairie une petite parcelle derrière l'église.

La date de la prochaine réunion est à définir.

Rédigé par Marie Mercier, le 14 mars 2019.